

Compte rendu Sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 07 juillet 2014
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE QUATORZE, le SEPT du mois de JUILLET à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 juin 2014.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, DROUIN, MULLER, MATELIC, WATRIN, CORRADI, HALTER, PELIZZARI, FAVIER et HENRY

Membre ayant donné procuration : M. CANTELE à M. FOURNIER

Absent excusé : néant

Absent : M. BOLTZ

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et FELLY, Mmes LEONARD et STEINMETZ

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il demande l'autorisation de retirer le point suivant de l'ordre du jour :

4.1 Construction d'un centre multi accueil pour la petite enfance à Sainte Marie aux Chênes - Avenants

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, accepte que le point 4.1 soit retiré de l'ordre du jour.

1. LOGEMENT

1.1 DB 2014-64 – Opération ravalement de façade – Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre de l'opération « Ravalement de façades » à divers particuliers pour un montant total de 5 490,00 €,
 - Et DECIDE de procéder à leur versement.

1.2 DB 2014-65 – Programme d'intérêt général – Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE d'attribuer une subvention dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) à un particulier pour un montant total de 250,00 €,
 - Et DECIDE de procéder à son versement.

2. AMENAGEMENT DE L'ESPACE

2.1 DB 2014-66 – Requalification du site sidérurgique des Portes de l'Orne – Passation d'une convention intermédiaire d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec l'Atelier des Villes et des Territoires

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE de passer une convention d'assistance maîtrise d'ouvrage avec le cabinet l'Atelier des Villes et des Territoires SAS, urbanistes associés, sise à MARSEILLE, dans le cadre de la requalification du site sidérurgique des Portes de l'Orne, pour une mise en place de dispositifs et de méthodes adaptés pour que l'opération de réhabilitation corresponde aux ambitions de la CCPOM et joue, à terme, un rôle structurant sur cette séquence de la vallée de l'Orne proche de la confluence avec la Moselle,

- FIXE la durée de la mission à cinq mois,
- FIXE le montant des honoraires de l'Atelier des Villes et des Territoires à quinze journées au maximum passées sur le territoire concerné et dans ses propres bureaux selon le détail suivant :
 - Le prix d'une journée de travail est 600 (six cents) euros HT soit, au total 9000 (neuf mille) euros HT.
 - Chaque déplacement sur site sera facturé forfaitairement à 500 (cinq cents) euros HT. Il en est prévu cinq au maximum.
 Soit au total, au maximum, 11 500 (onze mille cinq cents) euros HT.
- Et autorise le Président à signer ladite convention.

3. DECHETS MENAGERS

3.1 DB 2014-67 – Collecte des textiles usagés -Convention à passer avec l'éco-organisme « Eco-TLC »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de passer une convention avec l'éco-organisme « ECO-TLC » pour le soutien de la collecte et du recyclage des textiles sur le territoire de la CCPOM,
- Et autorise le Président à signer ladite convention.

3.2 DB 2014-68 – Marché relatif à la collecte des déchets ménagers (collecte sélective et tri des déchets recyclables – Attribution des marchés

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer le marché relatif à la collecte des déchets ménagers – LOT n°1 - Collecte e porte à porte des déchets résiduels et encombrants – avec la Société NICOLLIN, 267 rue Franclos - 54710 LUDRES,
- Et AUTORISE le Président à signer le marché relatif à la collecte des déchets ménagers – LOT n°2 - Collecte en porte à porte des déchets recyclables et points d'apport volontaire – avec la société CITRAVAL, Chemin de Ramonville – 57120 ROMBAS

4. PETITE ENFANCE

4.1 Construction d'un centre multi accueil pour la petite enfance à Sainte Marie Aux Chênes - Avenants

Point retiré de l'ordre du jour

5. FINANCES

5.1 DB 2014-69 – Travaux de réhabilitation du complexe piscine/patinoire d'Amnéville – Versement d'un fonds de concours à la Ville d'Amnéville

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le versement d'un fonds de concours à la Ville d'Amnéville pour la réalisation de travaux de grosses réparations sur le complexe piscine-patinoire d'Amnéville,
- FIXE le montant de ce fonds de concours à 180.000,00 €, dans la limite prévue par l'article L5214-16 alinéa V du Code Général des Collectivités Territoriales,
- AUTORISE le Président à engager et à signer toutes actions ou documents s'y référant,
- Et PRECISE que les crédits nécessaire sont inscrits au budget principal 2014 (décision modificative n°1) article 2041413 - subventions d'équipement versées aux communes,

6. DOSSIERS TRANSVERSAUX

6.1 DB 2014- 70 - Projet de Territoire – Réalisation de l'étude – Choix du prestataire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de déclarer sans suite la consultation qui a été lancée pour le choix d'un bureau d'études chargé de la réalisation du futur projet de territoire de la CCPOM en raison d'une insuffisance de concurrence,
- DECIDE d'engager une nouvelle procédure de consultation de cabinets spécialisés dans le cadre de la réalisation du futur projet de territoire de la CCPOM.

7. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 30/06/2014
- Tableau de bord financier au 30/06/2014
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/05/2014
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/06/2014
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/06/2014
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/06/2014
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/06/2014
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h05.

Affiché le 09.07.2014
Rombas, le 08 juillet 2014
Le Président,



[Signature]
Lionel FOURNIER